

## ÉDITION SOUVENIR



LES GRANDS PRIX DU CRVI  
TROISIÈME ÉDITION

ET

COLLOQUE – LA GESTION ET L'AUDIT,  
DEUX FONCTIONS LIÉES À LA PERFORMANCE

15 avril 2004  
Hôtel Delta Québec

Sous la présidence d'honneur de M. Guy Morneau, président-directeur général de la Régie des rentes du Québec, le Comité des responsables de la vérification interne (CRVI) a tenu un important colloque au cours duquel il a procédé à la remise de ses Grands Prix.

Le CRVI est fier de présenter les projets des finalistes et des lauréats !

## SOMMAIRE

Mandat de vérification	2
Rôle de conseiller	4
Rayonnement de la profession	6
Invités d'honneur	9
Comité organisateur	10
Anniversaire du CRVI	15
Merci à nos partenaires	16

## Les lauréats



CATÉGORIE MANDAT DE VÉRIFICATION  
Commission de la construction du Québec



CATÉGORIE RAYONNEMENT DE LA PROFESSION  
Groupe interministériel



CATÉGORIE RÔLE CONSEIL  
Sûreté du Québec



## PREMIÈRE CATÉGORIE

### RÉALISER DES MANDATS DE VÉRIFICATION

Les éléments couverts par cette catégorie sont très diversifiés (protection des ressources, conformité au cadre légal, fiabilité des systèmes, exactitude des rapports, etc.). Les constats et les recommandations ont permis aux gestionnaires d'améliorer les résultats et la performance de leur organisation.

M. Guy Morneau, président-directeur général de la Régie des rentes du Québec, décernait les prix de la première catégorie.

LAURÉATE

## COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

### Gestion des examens de qualification professionnelle

**JOSÉE SCHRYER**  
directrice de la vérification interne

**ANDRÉ DOUCET**  
chargé de projet, vérificateur interne

**SYLVAIN RICHARD**  
vérificateur interne

**FRANÇOIS DUBÉ**  
vérificateur interne

**MARTINE BONNEVILLE**  
vérificatrice interne

La Commission de la construction du Québec administre plus de 6 000 examens par an pour qualifier des apprentis ayant complété leurs périodes d'apprentissage. Ces examens sont administrés à travers la province dans les bureaux régionaux de la Commission et dans divers points de service. Certains bureaux disposent d'un inventaire d'examens tandis que dans d'autres cas, les examens sont transmis au besoin et retournés au siège social après les séances. La correction des examens s'effectue au siège social par une équipe dédiée. Le projet consistait à fournir un avis sur l'environnement de contrôle pour tous les volets de ce processus. Certaines inquiétudes avaient été identifiées par les gestionnaires quant aux risques de fraude lors de la préparation et du déroulement des séances d'examen. Cette activité est sensible tant au sein de l'organisation que de l'industrie, compte tenu des conséquences découlant d'une réussite ou d'un échec à l'examen (augmentation immédiate du taux de salaire et qualification reconnue). La sécurité est primordiale tant au niveau des

activités déléguées dans les bureaux régionaux et points de service qu'au niveau de la correction. Dans ce contexte, le projet s'est appuyé sur une approche de vérification mixte couvrant tant l'environnement de contrôle que la vérification des contrôles exercés. Le résultat découlant de l'appréciation des opérations a permis de fournir une assurance raisonnable à la Commission que l'environnement de contrôle et l'exercice de ces contrôles étaient suffisants pour minimiser les risques de fraude et de vol et ce, à toutes les étapes.



M. André Doucet, M<sup>me</sup> Josée Schryer et M. Guy Morneau.  
À l'arrière, on distingue M<sup>me</sup> Céline Michaud du CRVI.

## MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC

### L'adjudication et la gestion des contrats de services professionnels au ministère du Revenu du Québec

FINALISTE

Le gouvernement a adopté, en octobre 2000, une nouvelle réglementation concernant les contrats de services des ministères et organismes afin de simplifier les règles, assurer l'équité et la transparence du processus et accroître la responsabilité et l'imputabilité des ministères et organismes. La Direction de la vérification interne et des enquêtes du ministère du Revenu du Québec a procédé, en 2001, à un mandat de vérification visant à s'assurer que le Ministère rencontre ces objectifs gouvernementaux et qu'il est en contrôle. Les résultats ont permis de renforcer les mécanismes de contrôle au ministère du Revenu du Québec et de contribuer au niveau gouvernemental à communiquer les bonnes pratiques dans ce domaine.

**CLAUDE GAUTHIER**  
directeur de la vérification interne et des enquêtes

**PIERRE GAGNÉ**  
chef du Service de la vérification interne

**CAROLINE GRENON**  
vérificatrice interne

**MARIO HÉBERT**  
vérificateur interne



*M. Pierre Gagné, M<sup>me</sup> Caroline Grenon et M. Mario Hébert.*

## MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS

### Surveillance de l'utilisation des services de l'inforoute au MRNFP

FINALISTE

Pour contrer une hausse significative de l'utilisation des services de l'inforoute mis à la disposition de ses 3500 employés, le Ministère a mis en place des mécanismes de contrôle innovateurs ayant permis une baisse de 24% de la navigation auprès de sites non reliés au travail et de restaurer la fluidité de la bande passante.

Le MRNFP a été le premier à se doter d'une politique d'utilisation des services de l'inforoute, à se doter d'un logiciel de contrôle de la navigation et à automatiser des avis de consentement. Depuis, plusieurs autres ministères et organismes ont demandé son expertise et ses modèles.

**MARC LAURIN**  
directeur de la vérification interne

**ROCH VÉZINA**  
chargé de projet



*M. Roch Vézina et M. Marc Laurin.*



## DEUXIÈME CATÉGORIE

### JOUER LE RÔLE DE CONSEILLER

Les activités conseils, auprès de l'organisation, reflètent en quelque sorte la confiance que les autorités du ministère ou de l'organisme témoignent au vérificateur interne. Jugement, expérience et connaissances apportent une valeur ajoutée à l'organisation.

Les prix furent remis, pour cette catégorie, par M. Alain Girard, président-directeur général de l'Ordre des CGA du Québec.

LAURÉATE

## SÛRETÉ DU QUÉBEC

### Intégration des corps de police municipaux à la Sûreté du Québec

Dans le cadre de la réorganisation de la desserte policière au Québec, 42 municipalités réparties sur l'ensemble du territoire québécois ont pris la décision d'abolir leur service de police local et de confier la sécurité publique de leur territoire à la Sûreté du Québec. La Direction de l'audit et de l'évaluation (DAÉ) a été mandatée pour effectuer un imposant travail d'intégration à la Sûreté des dossiers administratifs et opérationnels de ces services policiers.

Compte tenu que les méthodes de travail, les missions, les valeurs et les cultures de ces services policiers étaient différentes de celles de la Sûreté, la DAÉ a, en plus de son mandat premier, pris la décision d'effectuer une analyse du risque exhaustive dans le but de cibler, parmi l'ensemble des activités faisant partie de la mission de la Sûreté, quels secteurs seraient les plus critiques à la suite des intégrations. Ainsi, la DAÉ a été en mesure de guider et conseiller l'organisation, ses dirigeants et gestionnaires à prendre les mesures appropriées pour bien gérer ces risques dans le futur. Cette analyse a

également permis à l'organisation de mettre en place l'encadrement adéquat pour les nouveaux gestionnaires et les nouveaux employés, et ce, conformément aux attentes de la Sûreté du Québec, à sa mission, sa vision et ses valeurs.

**INSPECTEUR BENOIT POULIN**  
directeur de l'audit et de l'évaluation

**CAPITAINE RICHARD MOFFET**  
chef de service et coordonnateur, District 02

**SERGEANT DANIEL PATRY**  
coordonnateur, District 03

**SERGEANT YVES LAUZON**  
coordonnateur, District 04

**LIEUTENANTE PIERRETTE GAGNON**  
coordonnatrice, Districts 05 et 09

**JEAN-PIERRE DAVID**  
coordonnateur, District 06

**CAROLINE LACROIX**  
coordonnatrice, District 08

**LIEUTENANT JEAN BEAUDOIN**  
coordonnateur, District 08

**SERGEANT RÉJEAN BOUCHARD**  
coordonnateur, District 10

**CAPITAINE GUY LÉGER**  
vérificateur participant

**SERGEANT EDMOND LÉBOEUF**  
vérificateur participant

**SERGEANT BERNARD LORTIE**  
vérificateur participant

**SERGEANT PIERRE SAUVAGEAU**  
vérificateur participant

**JACQUES RIENDEAU**  
vérificateur participant

**MICHEL MÉNARD**  
vérificateur participant

**CHANTAL CORBIN**  
vérificatrice participante

**JOHANNE LÉVESQUE**  
technicienne en administration



Sergent Réjean Bouchard; M<sup>me</sup> Chantal Corbin; Sergent Yves Lauzon; lieutenant Pierrette Gagnon; sergent Daniel Patry; capitaine Richard Moffet; M. Alain Girard, Inspecteur Benoit Poulin et M. Jean-Pierre David.

## COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

### Être en contrôle d'une organisation performante (ÉCOP)

FINALISTE

Être en contrôle d'une organisation performante est une intervention d'audit pour la présidence de la Commission des normes du travail qui vise à l'alimenter de diagnostics utiles pour améliorer la performance et le contrôle de l'organisation.

Le désir d'être en contrôle d'une organisation performante nécessitait d'en saisir les principaux éléments ou conditions de succès, d'en apprécier la performance et de se donner un plan d'amélioration conséquent, incluant une prise en charge sans délai des urgences confirmées ou découvertes par les diagnostics.

Des étapes : conception de « l'ÉCOP » et la réalisation en autoévaluation d'une triade de diagnostics portant sur les risques de mission, l'évaluation des pratiques de gestion et les forces et faiblesses de l'organisation. Résultats : une prise en charge des urgences, un plan d'amélioration de la performance et du contrôle ainsi que des diagnostics considérés pour les fins du positionnement stratégique 2004-2007.



M. Jacques Turcotte, M. Jacques Dumas et M. Alain Girard.

**JACQUES DUMAS**  
directeur de la vérification interne

**JACQUES TURCOTTE**  
vérificateur interne

## LOTO-QUÉBEC

### Évaluation des risques et protection des ressources informatiques jugées critiques pour Loto-Québec. Projet Méhari.

FINALISTE

Le défi pour Loto-Québec et ses filiales est de maintenir des systèmes informatiques qui fournissent une assurance élevée aux consommateurs et à ses gestionnaires. Il devenait donc impératif de dresser un bilan de la situation et de prendre conscience des enjeux réels entourant la protection de ses systèmes et des risques liés à leur utilisation. Loto-Québec a donc opté pour la méthodologie Méhari pour faire l'évaluation des risques et établir les priorités d'action.

La réalisation du projet Méhari a permis de présenter, aux membres de la haute direction de la Société et aux dirigeants des filiales, un bilan de l'état des ressources informatiques jugées critiques et de sensibiliser les intervenants aux besoins relatifs à la protection de ces mêmes ressources.

Une évaluation globale de l'ensemble des ressources informatiques qui transcende les barrières des filiales et des directions de la Société constitue une première chez Loto-Québec.



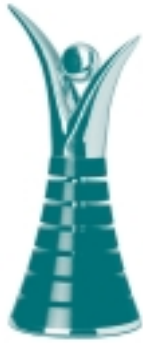
M. Martin Larose, M. Jacques Dubois et M. Alain Girard.

**JACQUES DUBOIS**  
directeur, Direction corporative de la vérification interne

**MARTIN LAROSE**  
chef de service, Direction corporative de la vérification interne

**YVES LEDUC**  
vérificateur interne

**DANY PAQUIN**  
vérificateur interne



## TROISIÈME CATÉGORIE

### CONTRIBUER AU RAYONNEMENT DE LA PROFESSION

Individuellement ou en équipe, le vérificateur agit comme « porte-étendard » de sa profession. Ses actions peuvent être de différentes natures : conférencier, organisateur, participant à un comité stratégique, formateur, rédacteur, etc. En tant que vérificateur interne, ce dernier est intervenu à l'intérieur ou à l'extérieur de son organisation et cela a contribué au rayonnement de la profession.

M<sup>me</sup> Francine Martel-Vaillancourt, présidente-directrice générale de la Commission des normes du travail, avait le plaisir de remettre les prix aux gagnants de cette catégorie.

LAURÉAT

## GROUPE INTERMINISTÉRIEL

Organisation et tenue de la Conférence internationale francophone 2002

PAUL-HENRI MATTE,  
au nom des personnes provenant de  
ministères et d'organismes de  
l'administration publique québécoise qui  
ont participé à l'organisation  
de la Conférence internationale  
francophone 2002

M. Paul-Henri Matte est directeur de  
l'audit interne à la Régie des rentes  
du Québec et était co-président  
de la Conférence.

Les 6, 7 et 8 octobre 2002 au Hilton Québec, s'est tenue la Conférence internationale francophone 2002 sur l'audit interne et la gestion ayant pour thème « Le défi de la performance ».

Elle a été rendue possible grâce à l'étroite collaboration de personnes, travaillant dans plusieurs ministères et organismes, lesquelles ont eu le soutien de leurs organisations respectives.

Dès le départ du projet, un copartenariat a été établi avec l'Institut des vérificateurs internes - section de Québec (IVIQ) et avec l'appui de l'Union Francophone de l'Audit Interne (UFAI).

En tout, soixante-six personnes ont contribué, de près ou de loin, à l'organisation et à la tenue de la Conférence internationale francophone 2002. La Conférence est le fruit de deux années d'efforts suivis.

La Conférence visait à informer les auditeurs internes et les gestionnaires sur les meilleures pratiques de gestion qui permettent aux organisations d'être plus performantes, de recentrer leur rôle vers des travaux plus stratégiques et de conseiller adéquatement leur organisation en matière de performance. Un INUKSHUK, symbole de bienvenue dans la langue inuktitut, a servi de logo pour la Conférence. Sa forme humaine indique la route à suivre et, par extension, les points de repère de l'audit interne et de la gestion.

Les vérificateurs internes de Québec ont réalisé, pour la première fois, une conférence internationale francophone. Cet événement a attiré la participation de 550 personnes provenant d'Afrique, d'Europe et d'Amérique.



M. Paul-Henri Matte et M<sup>me</sup> Francine Martel-Vaillancourt.

## MINISTÈRE DU REVENU

### Programme ministériel de contrôle de gestion au ministère du Revenu du Québec



Les sous-ministres et les dirigeants d'organismes doivent être en contrôle de leurs opérations et à cette fin, le Secrétariat du Conseil du trésor leur a demandé (Rapport du groupe de travail Table SM-7 de février 2001) d'élaborer un programme de contrôle de gestion visant à diagnostiquer les risques et les contrôles dans leur organisation. Les autorités du ministère du Revenu ont donné leur aval en juin 2001 pour amorcer la démarche d'élaboration d'un programme ministériel de contrôle de gestion. La Direction de la vérification interne et des enquêtes (DVIE) a été appelée à mettre à profit son expertise en matière d'évaluation des risques et des contrôles. D'une part, les résultats ont permis de doter le Ministère d'un programme ministériel de contrôle de gestion de gouverne. D'autre part, ils ont ainsi permis de communiquer, aux membres de la profession de la vérification interne, une expérience concrète sur ce sujet, ce qui répondait à leurs besoins.



M. Pierre Gagné, M. Clément Jean, M<sup>me</sup> Caroline Grenon, M. Luc Tremblay et M<sup>me</sup> Francine Martel-Vaillancourt.

**CLAUDE GAUTHIER**

directeur de la vérification interne et des enquêtes

**PIERRE GAGNÉ**

chef du Service de la vérification interne

**LUC TREMBLAY**

vérificateur interne

**CAROLINE GRENON**

vérificatrice interne

**CLÉMENT JEAN**

vérificateur interne

## MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS

### Les meilleures pratiques avec CAP.DSI



Le leadership du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP) en matière de gestion s'appuie sur les pratiques les meilleures, notamment à l'égard de ses services informatiques. Son projet CAP.DSI aura permis une amélioration significative des processus, la mise en place d'une gouvernance moderne des technologies de l'information ainsi qu'une collaboration à valeur ajoutée avec la Direction de la vérification interne.

Le MRNFP a été la première organisation gouvernementale à recourir au CMM, ce qui a déjà été souligné dans la revue « Direction informatique ». Ce projet a le mérite de faire atterrir très concrètement des outils de gouverne qui demeurent souvent à l'état académique. Le milieu professionnel s'y intéresse activement et le projet a fait l'objet de conférences.



M. Marc Laurin et M<sup>me</sup> Francine Martel-Vaillancourt.

**MARC LAURIN**

directeur de la vérification interne

**ÉLYSE DUFOUR**

vérificatrice interne

Les lauréats ont reçu les trois prix suivants : un trophée, un diplôme encadré et un forfait formation (une gracieuseté de l'Association des professionnels de la vérification et du contrôle des systèmes d'information - section de Québec [APVCSI]). Les finalistes recevaient un diplôme encadré. Une plaque souvenir était remise aux autres personnes ayant soumis un projet.



M. Yvan Mathieu, M. Marcel Bélanger et M<sup>me</sup> Mishèle Bérubé.

Les projets précédemment mentionnés furent évalués par un jury de sélection composé de MM. Marcel Bélanger, ex-directeur de la vérification interne à la Société d'habitation du Québec, Yvan Mathieu, ex-directeur principal au Vérificateur général du Québec et de M<sup>me</sup> Mishèle Bérubé, directrice du CRVI.

Ce jury a évalué les projets des candidats en fonction des critères suivants : impact du projet, innovation et partenariat.



## Les Grands prix du CRVI

Le concours LES GRANDS PRIX DU CRVI se tient à tous les deux ans, et ce, depuis l'an 2000. Il a comme finalité de démontrer l'excellence dans les travaux des unités de vérification interne, de partager avec la communauté du milieu leurs réalisations méritoires et de faire connaître davantage les travaux des vérificateurs internes. Cette activité rejoint également la volonté du CRVI d'encourager le partage de connaissances et d'expériences et de rendre hommage aux personnes qui ont contribué à cette réussite.

Le comité organisateur a mis l'accent sur la **PARTICIPATION** afin de faire connaître la vérification interne sur une plus grande échelle et de promouvoir cette fonction comme **ÉLÉMENT STRATÉGIQUE** pour l'organisation publique. Pour ce faire, cette activité a été intégrée à un colloque ayant pour thème *La gestion et l'audit, deux fonctions liées à la performance*. Des conférenciers, dont la renommée n'est plus à faire, ont accepté de partager leurs expériences.

Parmi les quelque deux cents personnes qui se sont déplacées pour assister à cet événement, on comptait de hauts dirigeants, en l'occurrence :

M<sup>me</sup> Sylvie Barcelo, Secrétaire associée au Secrétariat du Conseil du trésor

M. Serge Doyon, Président de l'Association des cadres du gouvernement du Québec

M. Pierre Henri, Chef du Cabinet du directeur général à la Sûreté du Québec

M<sup>me</sup> Diane Jean, Sous-ministre au ministère du Revenu

M. Jacques Lafrance, Secrétaire associé au Secrétariat du Conseil du trésor

M. Michel R. Saint-Pierre, Président-directeur général à la Financière agricole du Québec.



M<sup>me</sup> Sylvie Barcelo, M. Michel Doyon, M. Serge Doyon, M<sup>me</sup> Diane Jean, M<sup>me</sup> Francine Martel-Vaillancourt et M. Guy Morneau.



Un des pionniers de la fonction vérification interne, M. Raynald Noël (au centre de la photo), discute avec M. Guy Morneau et M<sup>me</sup> Francine Martel-Vaillancourt.



M<sup>me</sup> Mishèle Bérubé en compagnie de M. Michel R. Saint-Pierre.



M. Réal Jacques accompagnait les invités d'honneur, M<sup>me</sup> Diane Jean et M. Michel R. Saint-Pierre.

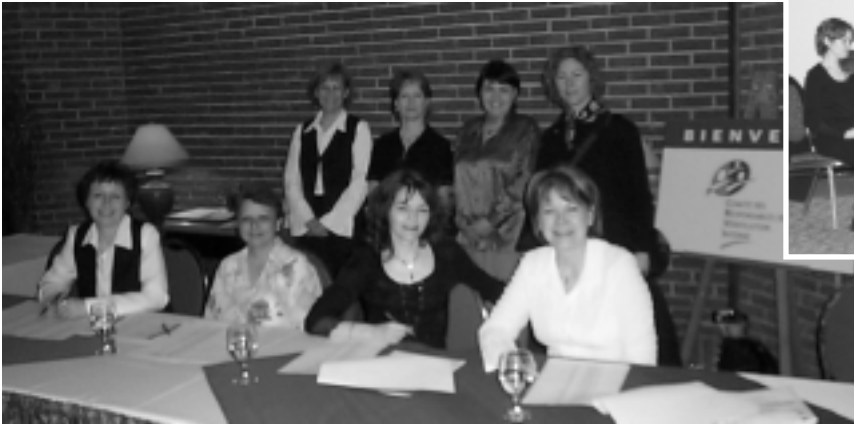
\* Au moment de mettre sous presse le présent bulletin, M. Saint-Pierre était nommé Sous-ministre au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

COMITÉ ORGANISATEUR

Le Comité des responsables de la vérification interne remercie les personnes qui ont accueilli ou apporté leur soutien tout au cours de la journée. Nous remercions également leur directrice ou directeur.



Première rangée :  
*M<sup>me</sup> Geneviève Rompré, M. Paul-Henri Matte, M. Jacques Dumas et M<sup>me</sup> Mishèle Bérubé.*  
 Deuxième rangée :  
*M. Édouard Lavoie, M. Marc Bégin, M. André Gervais, M. Michel Paré,  
 M. Marc Bergeron et M. Réal Jacques.*  
 Étaient absents lors de la prise de la photo : *M. Jacques Ouimet et M<sup>me</sup> Céline Michaud.*



Première rangée :  
*M<sup>mes</sup> Véronique Gagné (ministère de l'Environnement), Jacinthe Montambault (Société de l'assurance automobile), Lise Rousseau (Commission des normes du travail) et Hélène Nobert (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation).*  
 Deuxième rangée :  
*M<sup>mes</sup> Guylaine Blais (Régie des rentes du Québec), Thérèse Plante (ministère du Revenu), Céline Michaud et Andréanne Hamel (Comité des responsables de la vérification interne).*



*M<sup>mes</sup> Mélanie Charlebois, Patricia Higgings et M. Sigifredo Cavallini.*



Kiosques



## LA GESTION ET L'AUDIT, DEUX FONCTIONS LIÉES À LA PERFORMANCE



M. Guy Morneau

M. Jacques Dumas, directeur de la vérification interne à la Commission des normes du travail, se voyait confier le rôle d'animateur pour cette journée. Il a été à la hauteur du thème!

D'entrée de jeu, M. Dumas a présenté le président d'honneur, M. Guy Morneau, président-directeur général de la Régie des rentes du Québec. Ce dernier a officiellement ouvert le colloque et s'est adressé à l'auditoire. Voici un extrait de son allocution.

«C'est toujours avec grand plaisir que j'accepte les invitations à participer ou à m'associer à des activités qui véhiculent des valeurs et des principes comme ceux que nous retrouverons aujourd'hui, [...]. Le défi d'améliorer la performance des organisations impose à ces dernières la nécessité de revoir continuellement leurs façons de faire. Ainsi, dans le contexte de la réingénierie de l'État que vivent les organisations gouvernementales et pour laquelle elles sont sollicitées pour améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et citoyennes, il devient donc essentiel que les gestionnaires et les professionnels de l'audit interne soient associés à cette démarche afin de s'assurer de bien maîtriser leurs processus d'affaires. [...]

Il faut que les organisations soient flexibles et puissent s'adapter rapidement aux nouvelles exigences gouvernementales. [...]



En tant que professionnel de l'audit, vous devrez actualiser vos connaissances et votre savoir-faire et porter un regard nouveau sur la façon dont ils s'intégreront à la culture des administrations modernes. La perspective d'économie, d'efficacité et d'efficacité que les audi-

teurs internes donnent aux administrateurs lorsqu'ils prennent leurs décisions nous montre à quel point ces deux fonctions sont intimement reliées. La fonction d'audit interne contribue ainsi à la pleine et entière reddition de comptes des gestionnaires auprès de leurs mandants. [...]

Aujourd'hui, nous aurons l'occasion d'entendre des conférenciers de marque, qui nous feront part de leur expérience dans différents domaines liés à la gestion et à l'audit interne. [...]. Bon colloque ! »

## LA GESTION ET L'AUDIT, DEUX FONCTIONS LIÉES À LA PERFORMANCE

### Impacts des nouvelles législations en matière de gouvernance et de contrôle interne

M. Michel Gourdeau, vérificateur général chez Hydro-Québec, a traité notamment, de l'historique concernant la gouvernance, les responsabilités et la composition du Comité de vérification et les opportunités pour la vérification interne.



### Risques et performance, deux enjeux à maîtriser

M. Pierre Roy, président-directeur général de la Régie de l'assurance maladie du Québec, a démontré que la performance et la gestion des risques sont deux enjeux qui doivent être maîtrisés en un équilibre toujours à redéfinir. Ainsi, dans un contexte de changement, la capacité d'adaptation est indispensable et elle se traduit souvent en révision des processus compte tenu des risques. M. Roy a également décrit comment la RAMQ incorpore la gestion des risques dans ses façons de faire. Il a commenté un risque médiatisé par la presse écrite concernant la détention de cartes d'assurance maladie par des non-résidents du Québec.



### Les services informatiques en ligne et la protection des renseignements personnels

Les propos de M. Jean-Claude Hillion, inspecteur général à la Banque de France, avaient trait à la protection des données personnelles en France et des mesures spécifiques à Internet.



Une petite pause...

## LA GESTION ET L'AUDIT, DEUX FONCTIONS LIÉES À LA PERFORMANCE

### Comment demeurer performant dans des milieux en mutation

M. Michel Doyon, vérificateur général à la Ville de Montréal, a donné aux participants quelques réponses aux questions « qu'est-ce qu'être performant ? » et « qu'est-ce que demeurer performant ? ».



### Le goût de la performance... parce qu'elle est nécessaire

M. Alain Girard, président-directeur général de l'Ordre des CGA du Québec, nous a livré, quant à lui, l'équation de la performance :  
mesure + contrôle + amélioration = **performance**.

### L'humain dans le changement

M<sup>me</sup> Guylaine Berthiaume, directrice de la vérification interne au ministère de l'Environnement remercie M<sup>me</sup> Francine Martel-Vaillancourt, présidente-directrice générale de la Commission des normes du travail.

La présentation de M<sup>me</sup> Martel-Vaillancourt portait sur l'évolution du monde du travail, l'humain dans le changement, les critères d'une bonne gestion du changement et les qualités du gestionnaire.

M<sup>me</sup> Francine Martel-Vaillancourt a conclu sa présentation en rappelant qu'au delà des mots, il y a les actions !



*Rien de tel qu'un arrêt pour discuter entre participants.*

## LA GESTION ET L'AUDIT, DEUX FONCTIONS LIÉES À LA PERFORMANCE

### Les risques et les contrôles dans le milieu hospitalier

M. Simon Racine a survolé des sujets qui nous concernent tous: le contexte hospitalier, la catégorisation des risques et les domaines en développement. Il s'est exprimé avec humour, ce qui a plu à l'assistance.

M. Simon Racine agit comme directeur de la planification et du développement au Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) et directeur associé de l'Hôtel-Dieu de Québec, l'un des trois hôpitaux composant le CHUQ.



**Notez que les présentations (format Power Point) sont disponibles sur le site Internet du CRVI [www.crvi.gouv.qc.ca](http://www.crvi.gouv.qc.ca) jusqu'à l'automne 2004 sous la rubrique « Quoi de neuf ».**



C'est sur ces mots que le président du CRVI, M. Marc Laurin, directeur de la vérification interne au ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, a procédé à la fermeture de la journée.

« Aujourd'hui, nous avons parlé de performance, de l'humain, de changement, somme toute, des enjeux actuels. Parmi toutes ces assertions, il y a un élément à retenir : le client des unités de vérification interne à l'interne.

Aujourd'hui, nous avons également récompensé des cas de performance; nous avons mis en relation les unités de vérification interne et leurs clients.

Aujourd'hui, nous avons enrichi notre coffre à outils de matériel et de conférences de niveau stratégique. Maintenant, passons à l'action ! »

Le président du CRVI remercie M. Paul-Henri Matte, président du comité organisateur, les membres du comité organisateur et M. Jacques Dumas, l'animateur.



*Mme Guylaine Berthiaume, animatrice des ateliers.*



*M. Jacques Dumas, animateur de la journée.*



Le Comité des responsables de la vérification interne (CRVI) voit le jour le 4 avril 1989.

Simultanément à l'approbation de la Directive sur l'analyse de programme et la vérification interne, le Conseil du trésor décidait, en avril 1989, d'instituer le Comité des responsables de la vérification interne. Ce comité prenait la relève du Comité consultatif du Conseil du trésor formé en août 1981.

Monsieur Jacques Dumas invite M<sup>me</sup> Francine Martel Vaillancourt, la première présidente du CRVI, à prendre la parole. Cette dernière relate les grands moments de constitution du Comité. Elle est fière de présenter les présidents qui lui ont succédé au conseil d'administration, en l'occurrence M. Alain Chassé, M. Paul-Henri Matte et M. Marc Laurin qui sont tous présents. Elle nomme également les directeurs et directrices permanents du CRVI: M. Michel Racine (secrétaire exécutif pendant dix ans), M. Serge Giguère, M<sup>me</sup> Lucie Roy et M<sup>me</sup> Mishèle Bérubé, directrice actuelle.

Pour terminer son allocution, elle souligne la contribution apportée par M<sup>me</sup> Céline Michaud depuis 1991.

## Partenaires

Volume 10 - numéro 1

Éditrice

**Mishèle Bérubé**

Directrice

Comité des responsables de la  
vérification interne

Adjointe à l'édition

**Céline Michaud**

Collaborateur

**Marc Bégin**

ISSN : 1192-0614

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

**Comité des responsables  
de la vérification interne**

888, rue Saint-Jean, bureau 402

Québec (Québec) G1R 5H6

Téléphone : (418) 646-3169

Télécopieur : (418) 644-5281

Courriel :

[crvi@crvi.gouv.qc.ca](mailto:crvi@crvi.gouv.qc.ca)

Internet :

<http://www.crvi.gouv.qc.ca>





# Merci

## À NOS PARTENAIRES !



- Régie des rentes du Québec
- Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère du Développement économique et régional et Recherche
- Commission des normes du travail
- Ministère du Revenu
- Société de l'assurance automobile du Québec
- Société d'habitation du Québec

